

**De :** syndicat fo

**Envoyé :** jeudi 2 avril 2020 16:00

**À :** Presidence (adresse Grand Public)

**Cc :** raphoz daniel; bigot adeline; steyaert frank

**Objet :** prime de récompense

Monsieur le Président du Département de l'Ain,

La situation actuelle est inédite et prouve chaque jour l'efficacité des services du Département de l'Ain. Les hommes et les femmes qui assurent, malgré le danger, le service public au plus près de nos concitoyens. Les personnels sont pleinement engagés, avec le professionnalisme qui les anime chaque jour, afin que ceux-ci continuent à bénéficier des services qu'ils sont en droit d'attendre.

Ainsi que l'a affirmé le premier ministre, et vous-même, nos collègues sont en deuxième ligne pour accueillir le public, aider les personnes dépendantes ou vulnérables, assurer la sécurité sanitaire et routière, accueillir les enfants des personnels soignants, etc...

A ce titre, le Président de la République a proposé que les salariés et agents puissent bénéficier d'une prime afin de récompenser leur engagement dans cette période difficile. Les agents du Département de l'Ain assument leurs missions, dans les conditions particulières que nous connaissons, depuis le début de la crise sanitaire et le syndicat Force Ouvrière considère qu'il serait normal et juste qu'ils puissent être récompensés de cet engagement sans faille auprès des usagers.

C'est pourquoi je vous demande de m'accorder un entretien téléphonique afin d'échanger sur les conditions dans lesquelles cette prime ou indemnité pourrait être versée aux agents du département de l'Ain.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Rodrigue BROUILLIARD  
Secrétaire général FO 01  
06.32.64.31.01